



ASSEMBLEE GENERALE 2018

Le vendredi 21 juin 2019 à 19 h

COSEC Armand Rigal rue Jean Moulin 82200 MOISSAC

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. Approbation du PV de l'AG précédente du 04/10/2018
2. Rapports du Comité Directeur
 - Rapport moral du Président
 - Rapport d'activité de la Secrétaire Générale
 - Rapport financier du Trésorier

Annexes

Rapports d'activité des commissions
Rapport du Conseiller Technique Fédéral

3. Arrêté des comptes annuels 2018
4. Rapport des vérificateurs aux comptes
5. Vote d'approbation valant quitus de gestion au Comité Directeur : rapports, rapport de gestion et comptes de l'exercice précédent.
6. Affectation du résultat
7. Révisé du budget 2019 dont cotisation club fédérale présentée par le trésorier
 - Présentation et approbation
8. Budget prévisionnel 2020 - Présentation et approbation

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

1. Modifications des statuts de comité

Reprise de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

9. Modification(s) du Règlement Intérieur
10. Désignation des vérificateurs aux comptes [tous les ans]
11. Autres questions portées à l'ordre du jour
12. Informations fédérales
13. Questions diverses

Interventions des personnalités

Clubs présents ou représentés : 10

Quorum atteint OUI

Présence des représentants de la ligue :

Mr Marc DELVINGT CTR

Mr EGEA Ramon Représentant de la ligue Occitanie

Mme PERCHERON Mélanie CTR

Mr FARGUES secrétaire général et représentant du CDOS

Mr Mickael DELON

Mme GARRIGUES adjointe à la mairie de Moissac

Absents excusés :

Le maire de la mairie de Montauban

Le Maire de Montech

Franck Opitz le Président de la Ligue

Dominique Stolz trésorier général

Jean Luc ROUGE Président FFJDA

Absents :

Président du Conseil Départemental

Mr FAUVEAU Pierre

Alain ESPAGNET sport adapté

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. Approbation du PV de l'AG précédente du 04/10/2018

Approuvé à l'unanimité

2. Rapports du Comité Directeur

- Rapport moral du Président

Lecture faite par le président Mr Lionel QUILLET

- Rapport d'activité de la Secrétaire Générale

Lecture par la secrétaire générale Véronique NOGUERA

- Rapport financier du Trésorier

Lecture faite par Mr Lionel QUILLET en l'absence de Mr STOLZ

Annexes

Rapports d'activité des commissions

Commission d'Arbitrage : Lecture faite par Pauline BOULINGUEZ

Commission Jujitsu : Lecture faite par Mr Bernard LEMOUZY

Commission des féminines : Lecture faite par Mme Cécile Fedj

Commission des commissaires sportifs : Lecture faite par Mr Bernard LEMOUZY

Commission des récompenses et distinctions : Lecture faite par Mr Alain LABOULFIE

Commission Culture Judo : Lecture faite par Mr Alain LABOULFIE

Commission d'Activité CORG : Lecture faite par Mr Alain LABOULFIE

Commission médicale : lecture faite par Mr Lionel Quillet

Rapport du Conseiller Technique Fédéral

Lecture faite par Mr Mickaël DELON

2. Arrêté des comptes annuels 2018

4. Rapport des vérificateurs aux comptes

Après Vérification faite par le cabinet comptable les documents ont été soumis aux vérificateurs.

**5. Vote d'approbation valant quitus de gestion au Comité Directeur :
rapports, rapport de gestion et comptes de l'exercice précédent**

Approuvé à l'unanimité

6. Affectation du résultat

**7. Révisé du budget 2019 dont cotisation club fédérale présentée par le
trésorier - Présentation et approbation**

Approuvé à l'unanimité

8. Budget prévisionnel 2020 - Présentation et approbation

Approuvé à l'unanimité

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

1. Modifications des statuts de comité

Reprise de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

9. Modification(s) du Règlement Intérieur

Vote par mail : la moitié des membres du comité directeur doivent répondre pour que ce soit validé.

10. Désignation des vérificateurs aux comptes [tous les ans]

Mme DAUBA Marie Hélène

Mr MARTY Richard

11. Autres questions portées à l'ordre du jour

Aucune

12. Informations fédérales

*modèle économique de la FFJDA

*Equitation et judo

*Villebon

*Tournées

*Japonisme

*PGS

*Emploi et Partenariats

*Judo TV

*Boutique

*Grades

13. Questions diverses

Réflexion sur la fusion du Comité Lot et celui du Tarn et Garonne.

Démarche qui nous sera peut-être imposée si l'on ne prend pas les devants.

Mr EGEA intervient en représentant de la ligue : la drome et l'Ardèche ont déjà fusionné.

Création d'une nouvelle structure avec le risque de perdre des financements.

Quel est l'intérêt pour les clubs ou pour le comité ? Il ne pense pas que l'on pèsera plus lourd car Lionel défend très bien les projets.

Ce n'est qu'une réflexion et les clubs devront se positionner. Il faut vraiment y réfléchir et noter toutes les informations : avantages et inconvénients.

Il faudra interroger la fédération quant à la représentativité des délégués.

Il faut réunir les clubs et construire le projet avec eux. Mais il faut anticiper et adapter le projet avant de le proposer aux clubs.

Intervention de Mr Philippe FARGUES : Il faut y réfléchir et ne pas l'imposer aux clubs. C'est une aventure et il faut réfléchir au futur.

Mr Musseau ne veut pas prendre de décision pour une équipe qu'on ne connaît pas.

Mickael DELON pense au contraire que la fusion doit être faite avant le renouvellement de l'olympiade

Dans le Lot le Conseil Départemental soutient la démarche il est favorable.

Une information va être lancée pour un travail sur cette fusion probable.

Après sondage si les clubs sont d'accord pour une étude.

Tout un travail va être fait sur les différentes commissions

Mr Marc DELVINGT

Pour la fusion des ligues il n'y a pas eu de choix alors que pour la fusion ou non des départements on peut décider.

Mélanie PERCHERON

Y voit une richesse et une opportunité. Et pense que demander aux gens ce qui leur fait peur est important.

Mais pouvoir anticiper fera une fusion dans la sérénité.

Pour la Région les interlocuteurs sont hyper motivés sur les équipements sportifs.

Mais par contre pour le projet dojo départemental ce n'est pas prêt.

Mickael Delon : inter clubs nombreux et difficultés de se positionner.

Proposition de faire évoluer les actions départementales et valoriser les inters clubs.

Espacement des dates

Accompagnement avec le matériel

Encadrement des jeunes arbitres.

Achat des médailles (diminution des coûts)

C'est dans la stratégie sportive : structuration des interclubs avec un module commun et des complémentaires au choix. Réunion des profs et des dirigeants dans la saison.

Mélanie PERCHERON :

Prendre contact sans hésiter par rapport à la formation il faut aller chercher le plus qualitatif. Développer des offres ...Penser également au service civique.

Marc DELVINGT :

L'agence nationale du sport (ANS) a décidé de se lancer dans l'aventure du financement du CNDS. Il faut savoir que la répartition sera 48 % pour les clubs et le reste pour les OTD.

La fédération a perdu 42000 licences et n'aidera pas les clubs qui ne licencient pas.

Ramon EGEA

Rappelle que « l'entraide et la prospérité mutuelle » permettent la défense des acquis qui se font démanteler et remercie ce qui est fait par tous pour le judo, en effet les rapports sont votés à l'unanimité car le travail est bien fait. Les choses vont bien dans ce département.

Le dojo départemental est important pour le département et relogement du club de Montech cela nous concerne tous car le Dojo de l'AMM est municipal avec mise à disposition ouvert au comité.

Pas de rupture avec le comité et les bénévoles de l'AMM sont toujours là.

Importance de la formation c'est incontournable et fondamental.

Une plateforme nationale katas mise en place à Montauban la ligue a adhéré et c'est un succès.

Les clubs, la ligue et les comités doivent travailler ensemble dans l'intérêt du judo.

Rappel AG de la ligue 29 juin 2019 soyez là.

Remerciement au club de Moissac pour la mise à disposition des salles et l'accueil qu'ils nous ont préparé.

La séance est levée.